

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 5 octobre 2023 (en hybride – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

**N° : 2023/07**

**Désignation des  
représentants du  
personnel au sein du  
Conseil d'Administration**

17 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Violaine RICHARD (CR), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Gilles VINCENT (Métropole TPM), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Sophie SEJALON (Conservatoire du littoral), Cécile CHERY (ADEME), Magali GOLIARD (LPO), Patricia LEVY LEONESIO (FNE), Julie DELAUGE (CEN), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture), Bertrand LIENARD (CBNA), Jean-Yves PETIT (CESER), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Claire POULIN (ARBE),

1 Pouvoir : Jean MANGION (PNRs) excusé donne pouvoir à Anne CLAUDIUS-PETIT (CR)

07 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Christophe MADROLLE (CR), Eric HANSEN (OFB), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Sébastien FOREST (DREAL), Philippe CARLES (CCIR),

18 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Géraldine POLLET (CR), Suzanne GIOANNI (PNR du Verdon), Valérie RAIMONDINO (CR), Didier BERT (CD04), Hélène SOUAN (DREAL), Jean-Philippe CHAUVIN (GA), Marion CLEMENT (TPM), Marc MAURY (CEN), Frédéric FIORE (Paierie régionale), Carole TOUTAIN (CD84), Céline HAYOT (CR), Valérie LEBRAS (CD06), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents : 17 sur 25  
Quorum atteint**

- Vu** L'arrêté du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur signé le 26 juin 2023 et publié le 29 juin 2023 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement » de Provence-Alpes-Côte d'Azur par transformation du syndicat mixte ARPE-ARB et portant modification statutaire ;
- Vu** La délibération n° 2023/02 du 4 juillet 2023 actant les statuts de l'EPCE ARBE créé par transformation du syndicat mixte ARPE-ARB, et la substitution de l'EPCE ARBE au jour de sa création, le 29 juin 2023, dans l'ensemble des droits et obligations du syndicat mixte ARPE-ARB et la reprise de l'ensemble des biens et personnels de ce dernier par l'établissement ;
- Vu** Les statuts de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement » de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**Considérant** Que dans l'article 8 des statuts de l'EPCE, deux représentants du personnel doivent être désignés pour siéger au conseil d'administration de l'EPCE ARBE. Ils sont élus pour une durée de trois ans renouvelable;

Que dans le respect de son règlement intérieur Gouvernance, l'EPCE ARBE a donc procédé à l'élection de ces 2 représentants du personnel au Conseil d'Administration en suivant le calendrier suivant :

- Candidatures : 13/07/2023 au 07/09/2023
- Transmission de la liste des candidatures aux électeurs : 08/09/2023
- Vote : du 18 au 21/09/2023

Qu'après un dépouillement effectué le 25 septembre 2023 en présence de la Directrice et deux agents, ont été élues : Madame Claire POULIN et Madame Agnès HENNEQUIN ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :**

- De désigner Madame Claire POULIN et Madame Agnès HENNEQUIN comme représentants du personnel pour siéger au conseil d'administration de l'EPCE ARBE.

Fait et délibéré à Marseille, le 5 octobre 2023

Pour copie conforme,  
**La Présidente,**  
**Anne CLAUDIUS-PETIT**

